

<b>Zeitschrift:</b>	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
<b>Band:</b>	36 (1960)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Varia

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

zig, Verlag für Buch- und Bibliotheks-wesen, 1960. — 8°. 152 S., 158 Bilder im Text. — DM 9.80.

Wenn auch heute der Tiefdruck vollwertig neben den anderen Druckverfahren: Buchdruck und Offsetdruck steht, so gibt es doch nicht so viel Fachliteratur auf diesem Gebiet, denn das von Karl Klietsch in England eingeführte Verfahren mittels Rakel zu drucken, wie eine gleichartige Arbeitsweise von Theodor Reich wurden zuerst geheim gehalten.

Die von Ing. Heinz Baum verfaßte Schrift enthält alles Wesentliche über die Vorbereitung von Bild- und Schriftvorlagen, über die photographischen Aufnahmeverfahren, die Retusche, Montage, das Pigmentpapier, die Kopie und alle Vorgänge, die sich auf die Vorbereitungen des Zylinders für den Rotationsdruck, wie das Einrichten der Druckform in der Bogen-Tief-

druckmaschine beziehen. Auch die Zylinderverchromung zur Erhöhung der Widerstandsfähigkeit und die Zylinderkorrektur, wie die Wiedergewinnung von Lösungsmitteln werden behandelt.

— Eine Liste der in der Reproduktionstechnik gebräuchlichen Fachausdrücke, ein Sachregister und ein Quellen-nachweis ergänzen dieses alles Wissenwerte vom Tiefdruck in leicht verständlicher Form darbietende Buch. Zahlreiche Bilder und schematische Darstellungen veranschaulichen den Text. Das Buch soll vor allem als Hilfsmittel bei der Ausbildung des Berufsnachwuchses und als Ratgeber für alle Werktätigen der graphischen Industrie dienen, darüber hinaus aber wird es allen an der Entwicklung des graphischen Gewerbes interessierten Lesern einen wertvollen Einblick in die speziellen Probleme der Tiefdrucktechnik geben.

W. A.

## VARIA

---

### **Stellengesuch — Offre de service**

20 jährige Tochter, 10 Schuljahre, je 1 Jahr Welschland- und Englandsaufenthalt sucht auf Frühjahr

*Lehrstelle als Bibliothekspraktikantin*

Adresse: Verena Lutz, Niklaus von Flüe Straße 30, Basel, Tel. (061) 34 42 80.

### **Stellenausschreibungen — Offres de Place**

*Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel, 3, Place Numa-Droz  
Mise au concours d'un poste*

*d'Assistante-Bibliothécaire éventuellement Bibliothécaire*

Exigences: langue maternelle française (connaissance de l'anglais, de l'allemand ou de l'italien), diplôme de bibliothécaire, éventuellement titre universitaire (licence).

Traitements: classe 10 ou 9 (Fr. 7740.- à Fr. 9900.-) selon capacités, éventuellement 6 ou 5 (Fr. 10 260.- à Fr. 13 020.-), + 6% d'allocution de renchérissement, hautes payes et allocations sociales.

Entrée en fonction: début d'avril 1961 ou à convenir.

Adresser offres manuscrites et références jusqu'au 31 janvier à la Direction de la Bibliothèque, qui convoquera les candidats s'il y a lieu.

Le directeur: Eric Berthoud

Zur freien Bewerbung wird an der Stadtbibliothek Biel

*eine Stelle für eine Angestellte des mittleren Dienstes*

ausgeschrieben (infolge Verheiratung der bisherigen Inhaberin des Postens). Bei Eignung wird der neuen Angestellten die Betreuung und Führung der Jugendfreihandbibliothek übertragen.

*Erfordernisse:* 1. Bibliothekarisches Fachdiplom oder erfolgreiche Tätigkeit an einer schweizerischen öffentlichen Bibliothek, insbesondere einer Jugendbibliothek. 2. Beherrschung der deutschen und französischen Sprache in Wort und Schrift. 3. Freude am Umgang und an der Beratung des lesenden Publikums, insbesondere der Jugend von 10 bis 16 Jahren.

*Besoldung:* Mit bibliothekarischem Fachdiplom Einstufung in die städtische Besoldungsklasse 12 (Fr. 10 489.90 bis 13 077.10, Teuerungszulagen — von gegenwärtig 12% — inbegriffen). Ohne bibliothekarisches Fachdiplom Festsetzung der Besoldungsklasse nach Vorbildung und Praxis der Bewerberin.

Handgeschriebene Anmeldungen mit allen Zeugnissen und einem lückenlosen Lebenslauf sind bis zum 18. Februar 1961 an den Präsidenten des Stiftungsrates der Stadtbibliothek Biel, Herrn Dr. Ad. Kuenzi, Zieglerweg 12, Biel, zu richten.

Vorstellung erfolgt nur auf Einladung hin.

La Bibliothèque de la Ville de Bienne met au concours

*un poste d'employée du service moyen,*

(devenu vacant par suite du mariage de la titulaire actuelle). Le cas échéant, la nouvelle bibliothécaire serait chargée du service de la bibliothèque des jeunes (libre accès).

*Exigences:* 1. Diplôme de bibliothécaire ou pratique couronnée de succès dans une bibliothèque publique suisse, en particulier dans une bibliothèque des jeunes. 2. Connaissance approfondie du français et de l'allemand. 3. Esprit de servir et plaisir à conseiller les lecteurs, en particulier les jeunes de 10 à 16 ans.

*Traitements:* Avec diplôme de bibliothécaire selon classe 12 du règlement municipal (fr. 10 489.90 à 13 077.10 — l'allocution de renchérissement, actuellement de 12%, étant comprise dans ces montants). Sans diplôme de bibliothécaire classement selon formation et pratique de la postulante.

Les offres manuscrites, ainsi que tous les certificats et un curriculum vitae détaillé, seront adressés jusqu'au 18 février 1961 au Président du Conseil de Fondation de la Bibliothèque de la Ville de Bienne, M. Ad. Kuenzi, 12, chemin de la Tuilerie, Bienne.

Ne se présenter que sur invitation.

### Prix Sevensma

#### *Concours*

Le Conseil de la FIAB, lors de sa 26<sup>e</sup> Session, a choisi pour le 6<sup>e</sup> concours du Prix Sevensma (1962), le thème suivant:

**1. *Les salles de lecture dans les bibliothèques nationales et universitaires***

L'étude donnera une description de l'organisation, de la structure et des fonctions des salles de lecture modernes. Elle tiendra compte particulièrement des tendances actuelles de l'architecture et de l'équipement des éléments essentiels des fonds ainsi que des problèmes pratiques de l'administration. Quelles sont les différentes catégories d'ouvrages qui doivent constituer une collection de livres de référence? Comment pourrait-on élargir le cadre traditionnel des salles de lecture en ce qui concerne la structure, les fonds et un caractère plus libéral des services de consultation? Le prêt à domicile, est-il à désirer, dans quelle mesure et de quelle manière? Quelle est la meilleure forme de surveillance? On utilisera pour cette étude des informations et des expériences faites à ce sujet dans le monde entier.

**2. *Le dépôt central de livres***

L'étude du problème du dépôt central s'impose aujourd'hui plus que jamais dans ses aspects pratiques et internationaux. Le mémoire devra analyser les méthodes déjà pratiquées et tenir compte des tendances actuelles dans ce domaine. Les méthodes seront examinées par rapport aux conditions particulières, telles que les magasins, les salles de lecture, les lecteurs, la fréquentation des fonds, etc. La question doit être discutée en relation avec l'ensemble de l'administration et les autres services, de la bibliothèque sans négliger le problème du prêt interurbain et de la coopération internationale. On profitera des expériences déjà faites dans ce domaine, particulièrement aux Etats-Unis.

Le concours est ouvert à tout membre d'une association affiliée, «âgé de moins de 40 ans à la date de la clôture du concours (31.3.1962)»; cette limite d'âge a été fixée parce que le prix a été fondé pour stimuler les jeunes bibliothécaires dans leurs études.

Les mémoires devront être rédigés dans l'une des langues admises par la Fédération pour ses publications (français, anglais, allemand, espagnol, italien).

L'envoi des mémoires sera anonyme. Chaque mémoire doit être muni d'une devis qui sera répétée sur une enveloppe scellée contenant le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance, la nationalité et l'adresse de l'auteur.

Les mémoires doivent comprendre 50 à 100 pages- (env. 21 x 30 cm.) dactylographiées, cent pages étant le maximum.

L'auteur du mémoire gagnant est libre de le publier avec la mention du prix, à condition que le texte soit conforme à celui soumis au jury.

Les mémoires doivent parvenir *avant le 31 mars 1962, en 2 exemplaires*, au Secrétariat de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires, a.b.s. Bibliothèque d'Etat de Bavière, Munich, Ludwigstrasse 23, Allemagne.

Le jury déterminera le montant du prix qui est au maximum de fr. s. 1000.-. Le cas échéant, deux prix de fr. s. 500.- au plus pourront être attribués ex-aequo.